

VENTES

IMMEUBLES BATIS OU NON BATIS A USAGE D'HABITATION (ou à usage mixte professionnel/habitation) :

	MONTANT € H.T	MONTANT € T.T.C
Bien inférieur ou égal à 120.000 €	6 250,00 €	7 500 €
Bien compris entre 120.001 € et 140.000 €	7 083,33 €	8 500 €
Bien compris entre 140.001 € et 160.000 €	7 916,66 €	9.500 €
Bien compris entre 160.001 € et 180.000 €	9 000,00 €	10.800 €
Bien compris entre 180.001 € et 200.000 €	10 000,00 €	12.000 €
Bien supérieur à 200.000 €	5 %	6 %

AUTRES : DEPENDANCES VENDUES ISOLEMENT (parking, garage, cave, grenier...) :

	MONTANT € H.T	MONTANT € T.T.C
Forfait	3 333,33 €	4.000 €

Honoraires de transaction à la charge :

-du vendeur

-ou de l'acquéreur (honoraires TTC précisés dans chaque annonce conformément à l'article 6-1 de la loi HOGUET modifiée par la loi ALUR du 24 mars 2014)

Barème en vigueur à compter du 10/01/2017

Loi N° 70-9 du 2 JANVIER 1970- Décret N° 72-678 du 20 Juillet 1972

**GARANTIE FINANCIERE**
De GALIAN des Fonds déposés par la Clientèle**GIBOIRE TRANSACTION**
1 Place du Général Giraud – 35000 RENNESCarte Professionnelle Transaction N° 623547 T
DELIVREE PAR LA PREFECTURE DE L'ILLE ET VILAINETOUS LES VERSEMENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE FAITS AU MOYEN SOIT DE CHEQUES BARRES,
DE VIREMENTS BANCAIRES OU VIREMENTS POSTAUX, A L'ORDRE DE LA BANQUE BNP PARIBAS N° 00010891312**GARANTIE FINANCIERE ACCORDEE EN TRANSACTION IMMOBILIERE :****1 720 000 €**Caisse de Garantie GALIAN ASSURANCES
89, rue de La Boétie – 75008 PARIS